



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 26 MARS 2021

Communiqué de presse

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de prévention de la délinquance en Martinique, un nouvel appel à projets au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPDR) est lancé par la Préfecture.

Les orientations stratégiques, les critères d'éligibilité des actions présentées ainsi que le formulaire de demande de subvention sont consultables et téléchargeables sur le site internet www.martinique.gouv.fr.

Les dossiers complets doivent être transmis **avant le 30 avril 2021** :

- par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Martinique
Cabinet du Préfet
Bureau de la Prévention et de l'Ordre Public
Rue Victor Sévère-BP 647-648
97200 FORT-DE-FRANCE

- par mail, en format numérique (word et PDF) :

bpop@martinique.gouv.fr

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur de Cabinet



Georges SALAÜN